

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

IL DEMANDE PARDON

P.4

Faut-il un deuil de l'insurrection au Burkina Faso ?

P.7

Marche des femmes de la coalition le 13 janvier :

Les épouses de Jean-Pierre Fabre, Agboyibo, Antoine Folly, Tikpi Atchadam, Olympio Nathanaël étaient absentes
Les commerçantes du grand marché de Lomé, de Bè d'Akodéssewa et de Ghossimé ont boycotté l'appel

P.3



La marche des femmes de la Coalition des 14 du Samedi 13 janvier ; les hommes plus nombreux que les femmes.

Congrès constitutif du Mouvement des Sages du parti UNIR (MSU):

Prof Charles Kondi Agba élu à la tête des sages

P.2



Le bureau élu du MSU avec à sa tête Charles Kondi Agba (1er à gauche)

Intoxications sur le chiffre d'affaires 2017 du groupe Bolloré :

Selon la direction du Groupe au Togo, ce chiffre ne saurait être attribué aux activités de Bolloré au Togo

P.5



Vincent Bolloré

Sabotage du dialogue prévu pour le 23 janvier :

P.4

Les 8 préalables de l'opposition bloquent l'ouverture du dialogue

La CENI est à pied d'œuvre pour la tenue des différents scrutins

Halte à l'intoxication :

P.4&6

L'annulation de 3 projets par la BID n'est pas une sanction contre le Togo du fait de son vote en faveur des USA mais une mesure qui frappe tous les pays membres

Congrès constitutif du Mouvement des Sages du parti UNIR (MSU):

Prof Charles Kondi Agba élu à la tête des sages

Après le congrès statutaire du parti à Tsévié et ceux des femmes et des jeunes, respectivement à Kpalimé et à Dapaong, c'est au tour des sages de l'Union pour la République (UNIR) de tenir le congrès constitutif de leur mouvement le 23 janvier 2018 au Palais des congrès de Kara. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le doyen d'âge, M. Joseph Ogamo Bagnah, représentant personnel du président national du Parti.

" Les sages UNIR, engagés pour la consolidation de la paix et la cohésion nationale ", c'est le thème de cette rencontre qui a rassemblé au Palais des congrès de Kara près de 600 délégués et des milliers de militants et sympathisants venus de toutes les préfectures du Togo, engagés à soutenir la politique de sagesse du président du Parti, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé.

Ce sont de milliers de femmes et d'hommes sages qui ont accepté se constituer en un mouvement pour œuvrer, aux côtés du Secrétariat Exécutif du parti, du Mouvement des Femmes et du Mouvement des Jeunes, à la vie du parti.

A l'égard des sages du Parti Unir, M. Joseph Ogamo Bagnah rappelle : " Vous incarnez les valeurs de loyauté, de discipline et de fidélité que nous appelons les jeunes militants à cultiver dans leur maturité ; car, ce que la jeunesse désire, vous l'avez



Le bureau élu du MSU par...



...les congressistes

en abondance".

Pour lui, un parti politique doit être à la recherche permanente du juste et parfait équilibre entre ses projets de société, les aspirations de ses militants et les préoccupations des populations. " La réussite de cet exercice requiert une grande maturité que seuls l'âge et l'expérience peuvent conférer ", a-t-il précisé.

" Vous êtes les sacerdoces vivants de notre épopée politique pour laquelle vous êtes restés en permanence mobilisés et fortement engagés. Vous avez résisté et maintenu le cap face aux aléas et soubresauts de l'histoire politique de notre pays. Vous vous êtes montrés tout simplement dignes des valeurs et principes qui fondent notre nation et notre parti. Mais au-delà de notre position hégémonique sur l'échiquier politique national, nous sommes davantage interpellés par des attentes légitimes de nos populations qui engagent notre sens du devoir et de responsabilité ", a dit le représentant personnel du chef de l'Etat.

Il a ensuite révélé le caractè-

re nouveau du parti UNIR dans lequel tous les congressistes militent. Ce parti est l'émanation d'un processus mesuré de fusion et de dissolution, ceci pour "répondre à l'ergonomie politique de la mouvance présidentielle au lendemain du scrutin présidentiel de 2010", a martelé M. Bagnah.

Le président du Comité d'organisation du Congrès, Pr Charles Kondi Agba a salué l'idée du chef de l'Etat de créer pour la première fois un Mouvement des Sages, afin de participer pleinement à la vie du parti, et donc de la Nation.

" Le rassemblement du jour nous permet de comprendre un peu plus pourquoi nos adversaires et frères nous envient, pourquoi ils s'agitent autant... et font tant de kilomètres de marche, à longueur de journées. C'est parce que nous, nous avons un trésor : des milliers et des milliers de sages en nos rangs ! Eux autres n'en ont pas, ils ne peuvent pas en avoir... S'ils avaient des sages avec eux, leur comportement eût été tout autre", a laissé entendre le Pr Agba.

Selon lui, la sagesse est définie comme la pleine connaissance, le parfait discernement des choses. Elle appartient, par excellence, à Dieu ; c'est pourquoi le Verbe du Dieu vivant est appelé la Sagesse incarnée.

Il a ajouté que la sagesse est le concept utilisé pour qualifier le comportement d'un individu qui montre de la conscience de soi (et des autres), de la tempérance, de la prudence, de la sincérité et du discernement, le tout s'appuyant sur un savoir raisonné.

Le président du parti appelle les sages à contribuer aux côtés du Secrétariat Exécutif, du Mouvement des femmes et du Mouvement des jeunes et à la vie du parti.

Pour lui, cette sagesse qu'on leur reconnaît est faite de valeurs et de principes que, dans le parti UNIR, ils ont envie de transmettre aux générations futures. " Seuls des sages peuvent contribuer à une formation du citoyen à tous les âges, montrer aux enfants et rappeler aux adultes que l'eau qui coule au robinet, l'électricité qui recharge un portable,... ça s'est fait par le

travail des hommes et toute une chaîne d'organisation des institutions de la République ", a-t-il dit avant d'ajouter que c'est la raison pour laquelle, quelque soit la colère qui le prend momentanément quelque soit la légitimité supposée de ses réclamations, un partisan ne doit rien casser ...

Il a rappelé quelques uns des rôles que les aînés peuvent jouer au sein du parti : participer à l'exercice d'une citoyenneté nouvelle, promouvoir un regard positif sur l'action publique, et ainsi renforcer la démocratie locale.

Il a enfin souligné que l'indulgence et la patience sont les premières qualités d'un sage.

A l'issue des travaux du congrès, un bureau national du Mouvement des Sages Unir (MSU) de 11 membres (6 hommes et 5 femmes) est mis sur pied présidé par Pr Charles Kondi Agba, délégué national, pour continuer la politique de Paix et de développement du Président de la République, Faure E. Gnassingbé.

Le délégué national élu a remercié les congressistes pour la confiance placée en lui et leur a demandé une collaboration active pour le bon fonctionnement du parti UNIR.

Dans son allocution de clôture, le représentant personnel du chef de l'Etat, M. Joseph Ogamo Bagnah a salué la disponibilité, la volonté et l'engagement des sages. " Les objectifs assignés aux présentes assises ont été atteints. Ces résultats auxquels nous sommes parvenus retiennent toute notre attention car, ils répondent réellement aux préoccupations exprimées par notre grand parti lors de son premier congrès statutaire ", a-t-il conclu.

Notons qu'en l'espace de quatre (04) mois, le parti UNIR a organisé quatre (04) congrès.

Carole AGHEY (Kara)

Le Wifi Campus et le restaurant universitaire offerts aux étudiants

Le réseau " Wifi Campus " et le restaurant universitaire ont été inaugurés le 18 janvier dernier à Lomé par les ministres Octave Nicoué Broohm de l'Enseignement Supérieur et Cina Lawson des Postes et de l'Economie Numérique, en présence des premiers responsables de l'Université de Lomé, des étudiants et du personnel administratif des campus de Lomé et de Kara.

Le réseau " Wifi campus " est une connexion haut débit de 1GB/s par bâtiment, 525 modems à l'intérieur, 75 hot-spots wifi externes et 121 bâtiments connectés au service Internet.

Grâce à ce " Wifi Campus ", les étudiants auront un accès facile à Internet. " Nous inaugurons ce jour une infrastructure, pas n'importe laquelle. Il s'agit bel et bien d'une infrastructure pour l'éducation qui touche trois dimensions structurantes, à savoir : e-formation, e-recherche, e-gouvernance. L'Internet est un excellent outil de l'éco-



Echange de documents après la signature de la convention

nomie numérique indispensable pour l'édification des économies du savoir ", a précisé Nicoué Octave Broohm, Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur.

Pour lui, l'Internet est aujourd'hui incontournable qui permet l'articulation entre pédagogie et technologie. " En tant que vecteur d'interactivité pédagogique, outil d'autonomisation des apprentissages, et de gouvernance des universités, l'Internet représente un enjeu stratégique majeur dans la vision d'un enseignement supérieur de qualité ", a-t-il indiqué.

Le délégué général de

l'Université de Lomé, Amétépé Tengue a rendu un vibrant hommage au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui ne cesse de travailler pour assurer une éducation de qualité aux apprenants. Il a également remercié, au nom de tous les étudiants, tous ceux qui ont œuvré pour l'installation du réseau Wifi au sein de l'Université.

Une volonté commune a guidé les autorités : celle de mettre pleinement le haut débit au service de la jeunesse et de l'emploi, sans en répercuter les coûts sur les frais d'inscription à l'université.

Ainsi, Wifi Campus est

entièrement subventionné par l'Etat. En effet, une convention est établie entre l'autorité de régulation (l'ART&P), l'opérateur Togo Télécom et les représentants de chacune des structures bénéficiaires, pour la prise en charge de 100 heures offertes par mois par usager.

En marge de la cérémonie d'inauguration, un accord a été signé entre les universités publiques du Togo (Lomé et Kara) et l'opérateur de téléphonie mobile Togo Cellulaire pour la mise en place d'un partenariat rapproché comprenant notamment une assistance technique, scientifique et sociale réciproque (stage pratique en entreprise, mécénat, etc.).

Notons que le ministère des Postes et de l'Economie Numérique traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Carole AGHEY

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication
ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.
Pierre AGBANDA

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Marche des femmes de la coalition le 13 janvier :**Les épouses de Jean-Pierre Fabre, Agboyibo, Antoine Folly, Tikpi Atchadam, Olympio Nathanaël étaient absentes
Les commerçantes du grand marché de Lomé, de Bè d'Akodéssewa et de Gbossimé ont boycotté l'appel**

Les femmes de la coalition du groupe des 14 partis politiques ont marché le samedi dernier dans les rues de Lomé. Les revendications sont les mêmes que celles portées par la coalition des 14 partis, notamment le départ du Chef de l'Etat et le retour à la Constitution de 1992. Seulement voilà, au cours de cette manifestation, l'on est frappé par l'absence des épouses des leaders de l'opposition.

En effet, les responsables des 14 partis de l'opposition ont durant deux semaines mobiliser les femmes de Lomé à sortir massivement pour prendre part à cette marche en vue de faire plier le pouvoir en place. Des véhicules montés de haut-parleurs ont sillonné les différents quartiers de Lomé pour inviter les femmes à sortir massivement pour cette manifestation. Malgré ce tintamarre, les femmes ont répondu très peu à cette marche. Mais le plus curieux, c'est l'absence remarquée des épouses des responsables des 14 politiques et leurs filles.

Au lieu qu'elles sortent les premières pour démontrer au monde entier qu'elles sont en première ligne du combat que mènent leur époux, elles étaient plutôt absentes. Notre équipe de reportage a fouiné au cours de cette marche pour voir si l'épouse et la fille de Jean-Pierre Fabre étaient au rendez-vous de la marche. Mais rien à signaler.

Nous avons poursuivi les investigations pour voir si les épouses et les filles de Me Agboyibo Yawovi, de Tikpi Atchadam, de Nataniel Olympio, de Antoine Folly, de Dodji Apévon, de Attisso Fulbert étaient au front, malheureusement elles n'y étaient pas. Pourquoi n'ont-elles pas répondu à l'appel de leurs



Une vue des femmes de l'opposition dans la rue à Lomé.

époux ?

Cette brillante absence peut s'expliquer par le fait que soit elles ne croient pas aux différentes marches qu'organisent leurs maris, soit elles ont la ferme conviction que ce fameux combat que mènent leurs époux n'aboutira à rien.

Certaines militantes que nous avons interrogées étaient furieuses de constater que les femmes de leurs leaders ont boudé la marche. " Quand je quittais ma maison située non loin de celle de Tikpi Atchadam dans le quartier Kégué, j'ai vu sa femme que j'ai saluée au passage croyant qu'elle serait au rendez-vous. Mais sur les lieux de la marche, je ne l'ai pas aperçue dans la foule. Ce qui veut dire qu'elle n'était pas à cette marche. C'est vraiment dommage car ils nous incitent à aller marcher sous le chaud soleil et ils mettent leur famille à l'abri ", fulminait Assana Bozinanbo, militante du PNP.

Evéna Joceline, résidente à

Kodjoviakopé, s'indigne de son côté en ces termes : " Je connais bien Mme Jean-Pierre Fabre, elle n'est pas dans la foule. La prochaine fois, je ne marcherai plus parce qu'ils nous exploitent et demandent à leurs femmes et enfants de rester à la maison. J'ai quitté mon quartier pour marcher jusqu'ici en vue d'obtenir le retour à la Constitution de 92 et le départ du président Faure Gnassingbé. Mais je découvre avec regret que la femme de Jean-Pierre Fabre n'est pas présente. Pourquoi elle n'est pas là pour la lutte ?".

Les femmes des marchés ont boudé la marche du 13 janvier

Malgré la sensibilisation, les femmes des marchés n'ont pas répondu à la marche. Les organisateurs croyaient à un déferlement des femmes de Lomé dans les rues le 13 janvier, mais la mayonnaise n'a pas pris. La mobilisation tant attendue n'é-

tait pas au rendez-vous, ce qui justifie la présence des hommes pour disent-ils soutenir les femmes. Malgré la sensibilisation des femmes du grand marché de Lomé à sortir massivement pour réclamer la construction d'un nouveau bâtiment, elles ont boycotté la marche et pour cause.

Elles ont demandé en vain à Jean-Pierre Fabre et à Tikpi Atchadam de suspendre les marches pendant le mois de décembre pour leur permettre d'écouler leurs marchandises. Ces leaders de l'opposition ont rejeté cette doléance arguant que pour faire des omelettes, il faut casser les œufs.

Nombreuses sont les femmes qui ont fait des prêts dans les banques et autres microfinances pour commander les marchandises dans le but de faire de bonnes affaires pendant la période des fêtes de fin d'année. Mais les marches pendant ces périodes ont empêché l'arrivée des clients étrangers qui viennent faire des achats à Lomé.

" Actuellement nous sommes poursuivis par les banques qui réclament leur argent alors que les marchandises sont entassées dans nos magasins. Mon parti ANC m'a ruinée à cause des marches. Je déteste Jean-Pierre Fabre et son Tikpi Atchadam qui ont été très méchants envers nous les femmes ", se lamentait Mme Vigno Hélène, revendeuse de chaussures au grand marché de Lomé. " Jean-Pierre Fabre

pense que nous les femmes revendeuses nous sommes des œufs qu'il faut casser pour accéder au pouvoir ? Non les femmes revendeuses ne méritent pas ça. Qu'est-ce que je vais gagner s'il est élu un jour président de la république ? N'est-ce pas qu'il va s'occuper de sa famille, de ses amis et de ses copines en nous ignorant dans notre misère ? Les marches m'ont ruinée et je prie Dieu de m'aider à m'en sortir ", fulminait Mme Amégléto Anne, revendeuse des produits de beauté au marché de Gbossimé.

Comme on peut le constater, les femmes revendeuses sont très amères contre Jean-Pierre Fabre et ses affidés qui les ont ruinées à cause des marches qu'ils organisent chaque semaine. S'il est vrai que ces marches ont un impact néfaste sur l'économie du pays, il n'en demeure pas moins vrai que les premières victimes ce sont les populations et surtout les femmes revendeuses de Lomé qui généralement font de bonnes affaires pendant la période des fêtes de fin d'année. Elles ne sont pas remontées contre le gouvernement mais plutôt contre les organisateurs de ces marches, notamment le G 14.

Le comble c'est que ces marches n'ont rien donné comme résultat probant à l'opposition. La Constitution de 92 est toujours dans le tiroir et Faure Gnassingbé toujours président après 6 mois de marche.

Aliziou Dominique

Investiture du Président élu du Libéria :**Le président Faure Gnassingbé à la tête d'une délégation de ses pairs africains pour féliciter George Weah**

Le complexe sportif Samuel Kanyon Doe de Paynesville à Monrovia, plein comme un œuf, a accueilli le lundi 22 janvier dernier un parterre d'invités de marque et de fans pour assister à l'investiture de George Weah, le seul Africain Ballon d'Or de football devenu président de la République du Libéria, après le scrutin présidentiel du 26 décembre dernier. L'ex-footballeur de légende, George Manneh Weah, 51 ans, succède officiellement à Ellen Johnson Sirleaf à la tête du Libéria. C'était au cours d'une cérémonie solennelle en présence de ses pairs africains, dont le Togolais Faure Gnassingbé, président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO.



George Weah (dt) félicité par ses pairs Faure Gnaasingbé et Sassou Nguesso

Tout de blanc vêtu, George Weah a juré devant les juges de bien remplir ses hautes charges en toute impartialité et dans le respect de la Constitution de son pays. Le 24ème Président du Libéria a promis donner un nouveau souffle à son pays en luttant contre la corruption, notamment, et œuvrer pour le bien-être de ses concitoyens. La consolidation de la paix et l'unité

nationale en synergie avec la communauté internationale, sont aussi des priorités pour le nouveau président du Libéria, pays qui a été longtemps déchiré par une guerre civile qui a fait plus de 250.000 morts entre 1998 et 2003.

Bien que ces années soient un lointain souvenir, le nouvel homme fort du Libéria entend compter sur le soutien de la

CEDEAO pour le développement de son pays qui, depuis 1944, vient de réaliser sa première passation de pouvoirs entre deux présidents élus, notamment la première femme élue présidente en Afrique, Ellen Johnson Sirleaf (79 ans), et George Weah (51 ans).

En marge de cette cérémonie d'investiture, le président togolais a eu des entretiens avec ses homologues du Burkina Faso, Roch Christian Kaboré, du Congo, Denis Sassou N'Guesso, et de la Guinée, Alpha Condé.

Notons que l'enfant des bidonvilles de Monrovia devenu star planétaire du ballon rond dans les années 1990, entame à 51 ans désormais une pleine vie politique qui a démarré après les années 2000. George Weah avait été battu en 2005

par celle là même à qui il succède aujourd'hui. Mais douze ans plus tard, le sénateur de la province de Montserrado (la plus peuplée du pays) prendra sa revanche sur le parti de Ellen (qui a placé son joker, Joseph Boakai) en se faisant élire au second tour de l'élection présidentielle tenue le 26 décembre 2017 avec 61,5% des voix.

" J'ai passé beaucoup d'années de ma vie dans des stades, mais le sentiment que j'éprouve aujourd'hui est incomparable ", a déclaré le nouveau président du Libéria qui avait à ses côtés son épouse Clar et ses enfants. " Unis, nous sommes certains de réussir en tant que nation. Divisés, nous sommes certains d'échouer ", a-t-il ajouté avant d'inviter ses concitoyens au travail.

JPB

Halte à l'intoxication :

L'annulation de 3 projets par la BID n'est pas une sanction contre le Togo du fait de son vote en faveur des USA mais une mesure qui frappe tous les pays membres

D'après une opinion mal informée, la suspension du financement de plusieurs projets par la Banque Islamique de Développement (BID), est une des conséquences du vote du Togo en faveur de la reconnaissance de Jérusalem comme capitale de l'Etat hébreu. Selon la même source, la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), le Fonds Kowétien et le Fonds Saoudien qui n'auraient pas digéré cette initiative du gouvernement togolais, s'apprêteraient à emboîter



Banque Islamique de Développement (BID)

le pas à la BID. En d'autres termes, par ce vote, le Togo s'est attiré la foudre des pays musulmans en votant contre la résolution condamnant la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël. Mais de nos investigations, la réalité est tout autre : le Togo ne fait aucunement les frais d'un quelconque vote à New York. La BID est tout simple en proie à de profondes réformes qui nécessitent les nouvelles mesures qui ne visent pas que le Togo seul, mais nombre de pays membres de la BID.

Depuis quelque temps, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur à la BID. Ainsi, en vue de faire maintenir dans la note AAA auprès de ses agences de notation internationales, la BID décide la suspension voire l'annulation de tous les projets de tous les pays dont les accords signés n'ont pas été mis en vigueur depuis plus d'un an et demi mais qui n'ont pas connu un début d'exécution physique. Au terme de la nouvelle mesure, tout accord signé est susceptible d'annulation après 180 jours sans un début d'exécution. Pour notre pays 3 projets se trouvant dans ce cas de figure ont été annulés. Pour le Togo, les projets visés ont été signés le

09 octobre 2015 pour un projet et 20 janvier 2016 pour 2 autres. Donc c'est à tort que certaines presses estiment qu'il s'agit d'une conséquence du vote du Togo en faveur des USA pour la reconnaissance de Jérusalem comme la capitale de l'Etat hébreu.

Ce qui se passe à la BID, c'est l'arrivée d'un nouveau Président venu avec un nouveau programme qui nécessite l'état des lieux des projets non exécutés et est astreint d'une obligation de résultats. Par ailleurs, il y a lieu de rappeler qu'en dehors des 03 projets frappés par la mesure, d'autres conventions entre le Togo et la BID par rapport à l'enseignement supérieur

A suivre page 6

Sabotage du dialogue prévu pour le 23 janvier :

Les 8 préalables de l'opposition bloquent l'ouverture du dialogue La CENI est à pied d'œuvre pour la tenue des différents scrutins

La coalition de l'opposition est rentrée d'une tournée qui l'a conduite en Guinée et au Ghana pour rencontrer les présidents de ces pays. Dans sa valise, une date pour la tenue du dialogue notamment le 23 janvier dernier. Cette annonce a été accueillie par les Togolais qui ont apprécié la démarche du G14 comme une évolution vers un dialogue fructueux, entre acteurs politiques Togolais. Si on considère que la même opposition réfutait au début de la crise, toute idée de dialogue l'on peut dire sans se tromper qu'elle a fait un grand pas.



Le G14 à Accra au Ghana.

L'on se souvient des déclarations tapageuses des leaders de cette opposition qui ont laissé entendre sur les médias nationaux et internationaux qu'ils n'avaient rien à discuter avec le gouvernement. Le président du PNP Tikpi Atchadam n'a-t-il pas déclaré sur RFI " c'est trop tard pour dialoguer avec le régime ". Quand au président de l'ANC, il avait laissé entendre que si le gouvernement veut dialoguer avec eux le seul point qui sera à l'ordre du jour, devrait porter sur les conditions du départ du pouvoir du président Faure Gnassingbé pourtant démocratiquement élu par le peuple Togolais en 2015. Telles étaient les positions des deux grandes figures de l'opposition qui n'avaient pas dans leur agenda le mot dialogue. Six mois de marches infructueuses ont fait fléchir leur position initiale. Se rendant compte que la rue ne peut en aucun cas chasser le président Faure Gnassingbé du pouvoir et aussi face à l'affaiblissement de la mobilisation, elles courent derrière le dialogue mais font preuve aussi de mauvaise foi.

En effet, de retour de leur tournée auprès des présidents Alpha Condé et de Nana Akoufo-Ado, la

délégation de la coalition qui avait dans son sac la date du dialogue n'aurait pas brandi l'épouvantail des préalables. Ce qui dénote de sa mauvaise foi car l'on ne peut pas demander une chose et son contraire c'est-dire demander un dialogue et poser encore des conditions. Si l'opposition était honnête elle aurait pu inscrire ses préalables sur la liste des sujets à débattre au cours du dialogue car selon des sources proches du gouvernement il n'y aura pas de sujet tabou lors des discussions.

En posant encore des préalables l'opposition malgré la démobilisation de ces partisans ne veut pas vraiment aller au dialogue. Et pourtant elle ne tient plus les marches les jours ouvrés faute de marcheurs pour se contenter que des marches de samedis. Ce qui veut dire que la base commence par se lasser des marches et si l'opposition persiste, la grande mobilisation qu'elle brandissait comme une détermination du peuple togolais, risque de lui faire défaut.

La CENI au travail pour aller aux élections

La Commission Electorale Nationale Indépendante est en pleine préparation pour les élections prévues au cours de cette année 2018. Outre le référendum, le mandat des députés prend fin

au cours de cette année, ce qui nécessite la tenue des élections législatives qui sont très déterminantes dans le fonctionnement des institutions de la république. Aussi pour mettre en application la politique de décentralisation, le gouvernement a prévu les élections locales au cours de cette année. La CENI face à ces enjeux a procédé d'ores et déjà au recrutement des agents pour lancer le recensement. Si le dialogue pouvait avoir lieu à temps et déboucher sur un consensus entre acteurs politiques, le texte prévu pour le referendum subira une modification avant d'être soumis à l'appréciation du peuple souverain. Au cas où le dialogue piétine avec des préalables du G14 il va sans dire que le référendum aura lieu avec le texte voté par les 2/3 des députés et qui consacre évidemment la limitation du mandat présidentiel et des députés à deux et le mode de scrutin à deux tours. L'opposition prendra sûrement le train en marche comme elle en a l'habitude. Ce qui est évident c'est que les Togolais veulent avancer car la majorité d'entre eux veut qu'on limite le mandat présidentiel à deux ce qui se retrouve dans le texte qui sera soumis au référendum. L'opposition peut encore marcher mais le Togo avance aussi

Aliziu Dominique

FAIT DIVERS

IL DEMANDE PARDON

Il croyait avoir la vie dans sa poche. Il s'est trompé. La fortune qui faisait son pouvoir, s'est dissipée. Déboussolé et déséquilibré, il finit, la mort dans l'âme, par revenir au bercail pour dit-il, demander pardon.

Il y a 10 ans, le très fortuné de Narabout, originaire de Bafouloum, une localité située au Nord Est de la préfecture de Sotouboua, a quitté le monde des vivants. Il s'en est allé, abandonnant derrière lui, ses deux épouses, 14 enfants reconnus et une importante fortune composée de plusieurs maisons à Lomé, à Sotouboua, à Kara et bien sûr dans son village natal. L'homme aurait aussi dans ses comptes en banque une importante somme d'argent.

A l'époque, son fils Blaise Narabout était encore sur les bancs d'école, plus précisément en année deux de BTS en communication des entreprises. Majeur capable et aîné de la famille, c'était à l'unanimité que les autres membres de la famille l'avaient choisi pour administrer les biens de leur feu père. Il avait promis à cet effet gérer l'indivision (l'héritage) avec loyauté et dans une transparence irréfutable.

Les autres ayants droit qui l'avaient cru, n'avaient plus que leurs yeux pour pleurer lorsqu'ils s'étaient rendus compte qu'ils étaient assis sur un patrimoine totalement vide. Tous les biens du défunt père, à l'exception de la maison familiale de Lomé et celle du village, étaient en effet vendus par le sieur Blaise sur le dos des autres bénéficiaires. Ayant reçu beaucoup d'argent des acquéreurs, Blaise avait pris la tangente pour se retrouver hors des frontières togolaises. Pendant qu'il faisait la java à l'étranger dans les bras des " gos ", ses frères, sœurs et les autres parents humaient l'air. La misère s'était installée au sein de la famille.

Blaise aurait mis seulement deux années pour dilapider sa fortune qu'il s'était frauduleusement et abusivement constituée. Après le Bénin, il se serait installé au Sénégal où il aurait définitivement dissipé sa fortune. Sa vie de " pacha " aurait pris fin le 16 décembre 2016 suite à son interpellation par la police sénégalaise pour un séjour carcéral qu'il a achevé de purger le 03 janvier 2018. Il a regagné Lomé grâce à un apport financier de la diaspora. Seulement voilà, notre compatriote n'est pas à l'abri des ennuis. Malgré ses supplications et son mea-culpa, sa famille refuse de passer l'éponge sur le " crime " qu'il a commis. Elle aurait déjà introduit une plainte à cet effet.

B.TALOM

Coopération économique:

Le Togo bénéficie d'une enveloppe de 37,9 milliards de francs CFA, sous forme de prêts concessionnels et de subventions de l'UE, de l'AFD et de la KfW

Le Togo a signé mardi dernier trois conventions de financement avec ses partenaires financiers, notamment l'Agence Française de Développement (AFD), l'Union Européenne (UE) et l'Allemagne à travers la Banque Allemande de Développement (KfW). C'est au total une enveloppe de 57,8 millions d'euros, soit 37,9 milliards de nos francs, sous forme de prêts conventionnels et de subventions, qui a été mise à la disposition de l'Etat togolais pour la réalisation de deux projets de développement.

C'est le ministre de l'Economie et des Finances,



Une vue de l'assistance lors de la signatures des trois conventions

Sani Yaya, et son collègue des Mines et de l'Energie, Marc Dèdèriwè Ably-Bidamon, côté togolais et les représentants de ces trois partenaires qui ont procédé mardi à la signature de ces trois conventions de financement. Il s'agit des Ambassadeurs de France au

Togo, Marc Vizy, de l'Allemagne, Christoph Sander, la Cheffe de la Délégation de l'UE au Togo, Mme Christina Martins Barreira, le Directeur de l'AFD, Benoît Lebeurre et le Directeur de la KfW, Robert Roth.

Selon un communiqué du

ministère de l'Economie et des Finances, ces fonds serviront à la réalisation de deux projets à savoir, l'extension des réseaux électriques de la ville de Lomé et le renforcement du réseau de pistes rurales (911km) pour ainsi appuyer le développement des zones de production du coton, du café et du cacao et améliorer les conditions de vie des populations rurales.

La fiabilité du réseau de distribution d'électricité étant essentielle pour le développement industriel et commercial du Togo, ce premier prêt de l'AFD (30 millions d'euros), combiné à une subvention déléguée de l'Union européenne (7,8 millions d'euros) et de la KfW (10 millions d'euros), vise à

sécuriser et à stabiliser l'approvisionnement en électricité de la région métropolitaine de Lomé, tout en contribuant à la réduction des pertes techniques et commerciales. La fiabilité de ce réseau électrique va soutenir la création d'emplois et peut ainsi contribuer à la croissance durable de l'économie togolaise.

Ces accords marquent ainsi la reprise des prêts souverains de l'AFD au Togo, suite à l'accord FMI signé en mai 2017.

Pour l'Ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, ces projets conjoints illustrent cette dynamique européenne en action au profit du développement du Togo et du bien-être des populations.

JPB

Intoxications sur le chiffre d'affaires 2017 du groupe Bolloré :

Selon la direction du Groupe au Togo, ce chiffre ne saurait être attribué aux activités de Bolloré au Togo

Suite aux fausses informations qui circulent sur les médias et les réseaux sociaux ces derniers temps, relatives au chiffre d'affaires du groupe Bolloré en 2017, les responsables de la filiale togolaise n'ont pas tardé pour réagir.

Le jeudi 18 janvier dernier, la direction du Groupe Bolloré au Togo est sortie de son silence pour rétablir la vérité. Des médias avaient en effet publié que le groupe a réalisé un bon coup sur les neuf premiers mois de l'année, avec une hausse de 115% de son chiffre



Vincent Bolloré

d'affaires à 5,18 milliards d'euros grâce à l'intégration de Vivendi dans ses comptes. Une information que les responsables de la filiale togolaise du

Groupe qualifient d'imaginaire, soulignant que ce chiffre concerne plutôt l'ensemble des activités du groupe Bolloré dans le monde et non pas seu-

lement celles menés au Togo.

Selon Charles Gafan, directeur de la filiale du groupe Bolloré au Togo, " conformément à la pratique, Bolloré publie périodiquement ses résultats financiers. Le chiffre d'affaire cité dans les médias, figure dans le communiqué officiel relatif aux informations financières au Troisième trimestre 2017 du Groupe (toujours accessible, sur www.bolloré.com) en date du 16 novembre 2017 ". Et de préciser que ce chiffre ne saurait donc être attribué aux activités de Bolloré au Togo.

Les dirigeants estiment que

le Groupe Bolloré présent au Togo depuis près de 60 ans reste à ce jour un exemple de partenariat public-privé. Pour la direction du Groupe Bolloré au Togo, cette entreprise accompagne le Togo sans distinction.

Rappelons que c'est le groupe Bolloré qui a financé sur fonds propre les travaux d'extension et de la modernisation du 3e quai du Port autonome de Lomé (PAL). Grâce à cette réalisation, le PAL peut désormais accueillir les bateaux de dernière génération, boostant ainsi l'économie nationale.

Pierre A.

Techniques d'enquêtes et d'instruction en matière de concurrence :

Les cadres et experts de l'UEMOA renforcent leurs capacités à Lomé

Depuis mardi, les cadres et experts de la commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) participent à un atelier régional de renforcement des capacités sur les techniques d'enquête et d'instruction en matière de concurrence à Lomé. Les travaux dudit atelier ont été ouverts par le secrétaire général du ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé, M. Bamana Baroma, en présence de M. Assokou Raymond, représentant résident de la Commission de l'UEMOA au Togo.

S'inscrivant dans le cadre du programme d'appui à l'Intégration, Economique Régionale et au Commerce (IERC), cet atelier qui est à sa troisième édition, vise entre autres à rappeler les pratiques

anticoncurrentielles interdites et la répartition des compétences entre les structures nationales de concurrence et la commission de l'UEMOA, à examiner les différentes phases d'une enquête de concurrence et à fournir des indications pour la réalisation d'une audition des parties.

Pour le représentant de la commission de l'UEMOA au Togo, cet atelier consistera à améliorer les capacités " à identifier et à réguler les pratiques anticoncurrentielles à travers une application parfaite, cohérente et aussi bienveillante des règles de concurrence dans l'espace UEMOA ". Il a rappelé que la bonne connaissance de la technique des règles ainsi que les techniques d'enquête et d'instruction sont un préalable nécessaire pour une protection efficace de nos économies.

Le secrétaire général du



Photo de famille des participants à la formation

ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé a souligné que l'un des objectifs de la Commission de l'UEMOA est de créer au sein des Etats membres un marché commun à travers l'institution des règles communes de concurrence applicables aux entreprises. " Il convient de souligner que cet objectif permet une ouverture des marchés et offre de nouvelles opportunités de productivité

et de création d'emplois dans nos différents pays ", a-t-il ajouté.

C'est pourquoi, explique-t-il, une politique de concurrence est mise en place et est applicable au sein de chaque Etat de l'espace. " Elle vise à assurer une concurrence saine entre les acteurs du tissu économique, à développer la compétitivité et l'esprit d'innovation des entreprises ", a ajouté M.

Bamana.

Il a réitéré aux participants à cet atelier la ferme volonté du gouvernement togolais, sous la houlette du président Faure Gnassingbé, à accompagner la Commission dans la mise en œuvre effective de la politique de concurrence de l'UEMOA dans l'intérêt de nos économies "

" Je vous invite au cours de cet atelier à prêter une oreille attentive et à formuler des recommandations spécifiques appropriées dont la mise en œuvre permettra à chaque pays d'avoir des marchés sains et dynamiques ", a-t-il lancé.

Il faut souligner que cet atelier qui prend fin demain vendredi a été possible grâce à l'appui de l'Union Européenne à travers le Programme d'appui à l'intégration économique régionale et au commerce (IERC).

Espoir

Promotion du civisme fiscal à travers le football :

**L'UPRAD enlève le trophée de l'édition 2018
Les JPO se poursuivent au Palais des Congrès de Lomé**

En prélude aux journées portes ouvertes de promotion du civisme fiscal, l'Office togolais des recettes (OTR) a organisé, le samedi 20 janvier dernier au stade d'Agoè, un gala de football, grands poteaux. C'est l'équipe de l'Union des professionnels agréés en douanes (UPRAD) qui a enlevé le trophée mis en jeu devant les équipes du Commissariat général de l'Otr et des Services généraux (CS-CSG), du Commissariat des douanes et des droits indirects et du Commissariat des Impôts (CDDI-CI) et des médias partenaires de l'Otr.



Remise du trophée de l'édition 2018 au vainqueur, UPRAD

En levée de rideau de ce gala, le duel des agents de l'Otr, notamment l'opposition entre le Commissariat général de l'Otr et des Services généraux (CS-CSG), du Commissariat des douanes et des droits indirects et du Commissariat des Impôts (CDDI-CI), a tourné à l'avantage des douaniers (CDDI-CI) : 0 but contre 1. En seconde demi-finale,

les médias partenaires ont laissé filer leur place en finale, d'abord, en se faisant rattraper au score dans les arrêts de jeu de la seconde partie et ensuite, en se faisant battre aux tirs aux buts par l'UPRAD : 1 but contre 4.

En finale, les douaniers n'ont pas pu résister aux assauts répétés des attaquants de l'UPRAD qui n'ont eu besoin que d'un but pour doucher les espoirs des agents de l'Otr.

Cette première a été une réussite pour l'organisation qui dit avoir atteint ses objectifs. Selon le Commissaire des Impôts à l'Otr, Adoyi Essowavana, cette compétition a consolidé les liens de

l'Office avec ses partenaires. " Notre vision, en organisant cette compétition est de faire en sorte qu'il y ait une bonne ambiance entre l'Otr et ses partenaires qui l'accompagnent tous les jours dans l'accomplissement de sa mission et nous en sommes satisfaits. Nous saluons donc l'ambiance conviviale et de fair-play qui a prévalu et nous sommes heureux qu'en fin des comptes, c'est l'OTR qui a gagné ", a déclaré le Commissaire.

Notons que les Journées de promotion du civisme fiscal, prévues du 25 au 27 janvier 2018, ont été ouvertes hier mercredi sur l'esplanade des Palais des Congrès de Lomé. Au menu de cet évé-

ment, la célébration de la Journée internationale des douanes et de la journée du contribuable. Au cours de ces JPO, les meilleurs contributeurs où qu'ils soient, petite, moyenne ou grande entreprise, seront primés pour leurs efforts, leur valeur ajoutée à l'économie nationale et leur

sens du civisme fiscal. Une occasion pour les organisateurs " d'encourager tous les opérateurs économiques à emboîter le pas à ces meilleurs contributeurs afin que le Togo soit un pays développé ".

JPB

AVIS DE DECES

Togbé MIKPOSSONOU Aboni II, Chef canton de Hompou Monsieur SOSSOU Innocent, Consultant en informatique Monsieur SOSSOU Victor James, Consul Honoraire de la République de Slovaquie au Togo Monsieur SOSSOU Jean-Baptiste, Consultant en informatique Leurs frères et sœurs, Leurs épouses, époux et leurs enfants, Les Familles SOSSOU, AMEZIAN Les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense douleur de vous annoncer le décès de leur Très Chère et Regrettée Mère :

d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Vendredi 02 Février 2018 :
18h30 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire à Cacaveli en face de la Maison de formation des Frères COMBONIENS
Samedi 03 Février 2018 :
8 h 00 : Mise en bière
9 h 00 : Culte d'enterrement à la Maison mortuaire. L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Les familles recevront les salutations de compassion après l'enterrement dans la maison mortuaire.



rappelée à Dieu le 04 Décembre 2017 à Lomé dans sa 96ème année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir

Halte à l'intoxication :

L'annulation de 3 projets par la BID n'est pas une sanction contre le Togo du fait de son vote en faveur des USA mais une mesure qui frappe tous les pays membres

Suite de la page 4

demeurent d'actualité et ne font l'objet d'aucune suspension ou annulation. Il s'agit de l'accord de financement avec la BID en marge de la 42ème réunion annuelle de cette institution.

Ledit projet qui est toujours d'actualité est composé de plusieurs volets à savoir, la mise à niveau de l'infrastructure physique institutionnelle, l'amélioration de la compétitivité et la pertinence dans l'enseignement supérieur, puis l'appui à la gestion du projet.

Le premier volet porte sur le financement de la mise à niveau de 16 laboratoires pédagogiques, y compris la réhabilitation de l'extension des travaux dans les universités, la construction et équipement du laboratoire central de recherche, qui abritera des fonctions de recherche et d'enseignement en chimie environnementale et autres, l'acquisition des équipements scientifiques, l'acquisition de mobilier, etc.

La seconde concerne le développement du personnel notamment le financement des programmes de formation, la fourniture des subventions de recherche-développement afin de renforcer la capacité des universités et du personnel de recherche, l'examen des programmes d'enseignement en sciences et en ingénierie dans le cadre du système LMD en cours, tout en finançant le développement, la modernisation et l'adoption des programmes d'enseignement et de matériels en sciences et en ingénierie...

Enfin, la troisième composante consistera en un appui à la gestion du projet, à un atelier de démarrage et d'examen de mi-parcours et autres.

Comme on peut le constater, la suspension ou l'annulation des 03 projets par la BID au Togo, ne répond pas à une mesure de rétorsion contre notre pays pour avoir voté contre la résolution condamnant la reconnaissance de

Jérusalem comme la capitale d'Israël. Affirmer le contraire, revient à trop vite aller en besogne en ouvrant une campagne d'intoxication juste pour créer des problèmes là où il n'existe pas.

Pour la petite histoire, le Togo a toujours entretenu des relations très étroites avec l'Etat hébreu. Premier pays africain à reconnaître l'Etat d'Israël en 1972, le Togo, en reconnaissant dernièrement Jérusalem comme la capitale d'Israël demeure donc dans sa logique diplomatique qui ne l'a pas empêché d'être admis depuis 1998 comme membre de la BID. En dehors de la coopération militaire existant entre l'Etat d'Israël et le Togo, les ingénieurs agronomes togolais, bénéficient des formations en vue de booster l'agriculture togolaise. Lors de la toute récente visite du chef de l'Etat togolais en Israël le secteur de la santé a été au centre des entretiens des dirigeants des deux pays.

Ricardo

Remerciements & Annonces

Son Excellence, Monsieur le Ministre de la Santé Son Excellence, Monsieur le Ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales La famille DANDO de Kougnohou (Préfecture de l'Akébou) et de Lomé, Tagbui (Gnomou) HOVI Kodjovi Parfait ANONENE IV, Chef Canton de Kougnohou (Préfecture de l'Akébou), Tagbui (Gnomou) Fiakey Otchoé, Chef du village de Brounfou (Préfecture de l'Akébou), L'honorable KERETCHO Komina François Député à l'Assemblée Nationale (Akébou), M. MAWOUDO Koffi Hubert, Gendarme à Dapaong, Tagbui (Gnomou) AMEDOUME Gabi, Chef du Quartier Korougnata à Kougnohou (Préfecture de l'Akébou), Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affections que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté :

DANDO Azando Clément

Assistant d'hygiène à la retraite Ancien Préfet, Doyen de la famille DANDO

Survenu le jeudi 14 Décembre 2017 au Centre de Santé Saint Camille de Lellis (CSSCL-Lomé) à Adakpamé

Dans sa 63ème Année, Programme des Obsèques : - **Mercredi, 07 Février 2018 :** Veillée de Prières et de chants à la maison mortuaire à Lomé, quartier Bè-Kpota Adidomé, - **Vendredi, 09 Février 2018 :** 13 heures levée du corps à la morgue du CHU-Tokoïn, - **Samedi, 10 Février 2018 :** Messe d'enterrement à l'église catholique Saints Pierre et Paul de Kougnohou (Préfecture de l'Akébou), suivie de l'inhumation au cimetière de la ville, - **Dimanche, 07 Février 2018 :** Messe d'action de grâce en la même église. Les salutations seront reçues sur le parvis de l'Eglise **Maison mortuaire : Maison DANDO à Lomé et à Kougnohou (Préfecture de l'Akébou).**



Faut-il un deuil de l'insurrection au Burkina Faso ?

Debout comme un seul homme, le peuple burkinabé, les 30 et 31 Octobre 2014, a marqué l'histoire par son insurrection. Après le départ de Blaise COMPAORE, la fumée de l'insurrection semble étouffer le gouvernement de Rock Marc Christian KABORE.

Une euphorie prématurée

Après le départ de l'ex-président du Faso, Blaise COMPAORE le 31 octobre 2014, l'euphorie avait vite cédé place à des épisodes d'incertitudes. Le fauteuil présidentiel était devenu un piège à lèpre puisque aucune personnalité politique ne comptait s'assumer et perdre ses chances de candidature aux échéances présidentielles selon les textes. Les leaders des OSC, peu préparés, semblaient ne pas pouvoir s'assumer pour gérer la période de transition en vue d'organiser les élections. Face à cette situation délétère, le peuple voulait achever son insurrection en proposant à travers la voix des leaders des OSC, des noms.

En quelques jours, l'on a pu suivre les différents épisodes durant lesquels le Burkina Faso a connu plusieurs déclarations de prise de responsabilité pour gérer la transition. Dans ce désordre qui s'installait, il a fallu que l'armée, pour une nième fois, assume ses responsabilités pour stabiliser le navire Burkina Faso battant pavillon transition démocratique avec le Lieutenant Colonel Isaac ZIDA, président du Faso d'alors, pendant quelques jours pour enfin passer le témoin à M'ba Michel KAFANDO, un ancien diplomate et révolutionnaire sous Thomas SANKARA.

Le peuple commettait-il ses premières erreurs démocratiques

puisque tout porte à croire que Blaise COMPAORE, en cours de mandat, a été victime d'un coup d'Etat étant donné que c'est l'armée qui a géré la transition les premières heures après le départ de Blaise. Pourquoi encore l'armée dans la gestion du pays ? La victoire avait-elle surpris autant les acteurs de l'insurrection ? Voici quelques questions que l'on pouvait se poser.

La hache de insurrection était elle trop aiguisée ?

Pour faire partir Blaise COMPAORE, tous les moyens étaient bons. Le peuple Burkinabé croyait que c'est la tête de Blaise COMPAORE qui portait malheur. On pouvait entendre les manifestants dans la colère dire : " Blaise doit partir, on ne le veut plus, on veut le changement ; même si c'est un lézard qui le remplace, c'est mieux ". Cependant, si la délivrance de la transition a été douloureuse à cause du coup d'état du 16 septembre 2015, il reste à noter que les élections ont été un succès total en confirmant les propos de feu Salif Diallo qui disait durant la campagne que lui, " il est un faiseur de rois " et que son parti MPPP fera un coup K.O.

Le trio RSS, c'est-à-dire Rock -Salif -Simon, ex-membres de l'écurie du CDP, remporte les élections au premier tour dans la règle de l'art démocratique. Le slogan du parti MPP " Rock la Solution " répondait



Christian Marc Kabore

aux attentes et aux aspirations des insurgés de la veille au Pays des Hommes Intègres.

Le brouillard de l'insurrection va-t-il se dissiper autour du navire du gouvernement Rock Marc KABORE ?

Il y a quelques jours, le gouvernement de Rock Mark Christian KABORE venait de boucler ses deux ans d'exercice du pouvoir. Après le sanglant et triste baptême de feu de ce gouvernement le 15 janvier 2016 à Cappuccino, ce sont des vagues d'attaques et d'incursions de terroristes qui désorientent le programme du Gouvernement dévoilé durant la campagne électorale.

La question sécuritaire était devenue un défi énorme à relever. Mais dans sa course de sécurisation, ce sont des épines de la grogne sociale qui viendront rendre le gouvernement plus moribond qu'on ne pouvait imaginer. Des grèves fusent et des inquiétudes se diffusent au sein du gouvernement et des populations. Plus rien ne rassure les insurgés d'hier sur leurs acquis.

Le Président Rock KABORE et son gouvernement fébrile cherchent leurs marques. Pour les deux ans d'exercice, ils enregistrent à leurs compteurs plus de quatre-vingt grèves

et au minimum 310 jours sans travail. Il faut rappeler que c'est la satisfaction des revendications des magistrats et juges qui a ouvert la boîte à pandore faites des différentes grèves qui se succèdent dans tous les services et les institutions de l'Etat burkinabé.

Dans son discours de vœux de nouvel an, en fin décembre 2017, le Président Rock KABORE estimait qu'il fallait en finir par la résolution au cas par cas des revendications. Comme aime souvent le dire le Président KABORE lui-même, " C'est mal connaître les Burkinabé ".

Mais en ces débuts d'année 2018, ce sont les enseignants qui ont gardé le flambeau de la grève en paralysant le système éducatif.

Il faut rappeler que depuis la rentrée scolaire 2017-2018, au niveau des écoles publiques, les élèves n'ont pas eu un seul devoir d'évaluation. Pour les enseignants, il faut satisfaire leurs plateformes revendicatives avant qu'ils n'évaluent les élèves. Dans cette plate-forme, on peut relever les revendications portant sur l'amélioration des conditions de travail et de vie des enseignants, entre autres le mandatement des enseignants qui font bientôt un an sans salaire.

Le mécontentement, comme une poudre, s'étend des enseignants aux élèves qui n'ont pas manqué de manifester dans les rues pour réclamer la reprise des cours et les évaluations. Les faits marquants sont les actes d'incivisme des élèves dans leurs différentes manifestations. Après le

cas des élèves de TITTA en décembre 2017 qui ont bloqué des militaires en convoi, c'est au tour de ceux de BOUSSE. Les élèves dans leurs manifestations de la semaine du 16 au 21 janvier 2017 ont bloqué la route à un convoi militaire en route pour le grand Nord en mission pour la défense du territoire contre les terroristes et djihadistes.

Le bilan fait état d'un blessé par balle après des tirs de sommation pour disperser les élèves grévistes et dégager la voie. Il faut par ailleurs rappeler qu'au même moment à Koudougou il y eu des élèves qui ont mis le drapeau en berne dans le gouvernement. Tout porte à croire avec les actions d'incivisme et les défis de l'autorité et des institutions étatiques que le peuple burkinabé est sorti les 30 et 31 octobre mais n'est pas encore rentré.

Aujourd'hui, pour un oui ou un non, une revendication tourne au radicalisme. Le peuple Burkinabé doit s'accorder de faire le deuil de l'insurrection sous toutes ses formes et s'inscrire dans la république.

Le gouvernement de Rock KABORE a l'impression de jouer sur un terrain de foot avec un ballon ovale de rugby selon les dires de certains Burkinabé. Il faut rétablir l'autorité de l'Etat très vite pour que le Burkina mérité ce titre d'intégrité qui fait sa fierté. Cependant le gouvernement de Rock KABORE doit arrêter de dormir au milieu d'un grand feu de brousse.

Correspondant de Burkina, Pierre KORBE



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
COMMISSARIAT DES IMPÔTS

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CIRCULAIRE N° 004 /2018/OTR/CI
RELATIVE A LA REDUCTION DU DROIT D'ENREGISTREMENT DES ACTES
TRANSLATIFS DE PROPRIETE

En vue de promouvoir l'investissement et de permettre la constitution de garantie particulièrement pour les PME-PMI afin de leur faciliter l'accès aux financements, la loi N°2017 - 014 du 27 décembre 2017, portant loi de finances gestion 2018, a apporté des modifications relatives à la réduction du droit d'enregistrement portant sur les actes translatifs de propriétés.

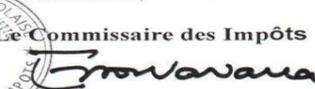
Ainsi, au titre de l'article 598 du CGI, les droits d'enregistrement relatif à la formalité d'enregistrement des mutations des immeubles sont réduits de trois (3) points.

En effet, l'article 598 du CGI dispose dans sa nouvelle écriture que les adjudications, les ventes, les reventes, les cessions, les rétrocessions, les retraits exercés après expiration des délais convenus par les contrats de vente sous faculté de réméré, et tous autres actes civils et judiciaires translatifs de propriété ou d'usufruit de biens immeubles à titre onéreux sont assujettis à un droit d'enregistrement de 2 francs par 100 francs.

Toutefois, le droit d'immatriculation de la propriété foncière qui est de 2 francs par 100 francs et la taxe additionnelle perçus au profit des collectivités locales du lieu de situation de l'immeuble de 1 franc par 100 francs, restent inchangés.

La présente circulaire a pour objet de préciser que cette nouvelle mesure relative à la réduction du droit d'enregistrement portant sur les actes translatifs de propriétés est déjà entrée en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 2018 conformément à l'article premier de la loi de finances, gestion 2018.

Toute personne impliquée dans les formalités d'enregistrement des actes sus-cités doit veiller au respect scrupuleux de la présente instruction sous peine de sanctions.

Fait à Lomé le, 16 JAN. 2018
Le Commissaire des Impôts

Ahmed Esso-Wavana ADOYI

FÉDÉRER POUR BÂTIR
WWW.otr.tg



Bimensuel Togolais d'Informations
www.focusinfos.net

Vous avez



Aimé

OU



Detesté

Un dossier | Une Analyse | Un article | Un commentaire

dans l'une de nos parutions

Venez en débattre avec notre rédaction autour d'un apéritif à notre siège

1^{er} vendredi du mois | **12h-13h30**

Pour participer, appelez le +228 91448424 / 90034301 ou envoyer un mail à focusinfo@yahoo.fr

Vivez avec nous



les 25, 26 & 27 Janvier 2018
sur l'esplanade
du palais des congrès
à partir de 9 h 00



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Togotelecom

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTEL E QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIE NT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYER SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE * 145*6*3*2*1#
- 2- PAYER LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE * 145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT D OIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGL E SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE